

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### « Une affaire de famille ! » : l'ANPAA présente un dispositif d'accompagnement innovant pour une prise en charge plus globale des conduites addictives

Saint Denis, 4 mai 2018

Développé au milieu des années 90 au Québec par Line Caron, le programme « Une Affaire de famille ! » qui participe au développement des compétences psychosociales, est déployé en exclusivité par l'ANPAA en France depuis quelques années. Une première évaluation du programme à La Réunion a été élaborée par Thierry Malbert, Maître de Conférences en sciences de l'éducation à l'Université de La Réunion et Directeur scientifique de l'observatoire de la parentalité. Les résultats de cette évaluation ont été présentés mercredi 2 mai lors d'une conférence organisée à Saint-Denis de la Réunion.

Le programme « Une Affaire de Famille », déployé à La Réunion par l'ANPAA en 2017, a pour objectif de libérer et de guérir les maux intrafamiliaux liés aux addictions. La notion de famille étant très forte et très riche dans la société réunionnaise, la problématique addictive se répète de générations en générations avec des conséquences sur le développement psychique et intellectuel des enfants. Le programme vise donc à renforcer les compétences psychosociales au sein des familles pour éviter ces répétitions.

Selon Thierry Malbert, « à la Réunion, bien plus fortement qu'ailleurs, les fatalismes intergénérationnels sont souvent lourds d'attaches et liés aux représentations de l'hérédité. Construites sur les héritages ethniques, sociologiques et les représentations phénotypiques d'une société créole usant de logiques relationnelles post-esclavagistes et colonialistes, les tensions intrafamiliales sont fortes et s'évacuent, bien souvent, grâce aux addictions ou par un comportement possessif et agressif. Les familles restent dans un déni de la réalité. » Face à cela, le programme « Une Affaire de famille ! » vise au relâchement et à la prise de distance avec les problèmes familiaux, actes nécessaires pour une mise en œuvre du changement.

Parmi les participants du programme « Une Affaire de famille ! », 80 % des participants viennent pour un proche et non pour eux-mêmes. Pour pouvoir débloquer une situation, ils doivent d'abord répondre à la question : pourquoi y a-t-il des addictions dans leur famille qu'il s'agisse d'alcool, de « zamal » (cannabis), mais aussi trouble du comportement alimentaire ou de violences intrafamiliales ?

Basé à la fois sur un travail individuel et une dynamique de groupe, sous la supervision des professionnels de l'ANPAA spécialement formés, les participants sont invités à explorer leur histoire familiale sur plusieurs générations afin d'y découvrir les mécanismes de transmission intergénérationnelle et des impacts sur leur vie. Prendre conscience du poids de cette hérédité et de ses impacts, les aide à se libérer du passé et à redevenir pleinement acteur de leur vie. Ils réalisent progressivement qu'ils doivent changer de regard sur eux-mêmes et sur les autres et entrevoient des possibilités d'évolution pour eux-mêmes et leurs proches.

Pour l'un des participants, la réalisation de son arbre généalogique a par exemple été un électrochoc. Il s'est rendu compte qu'il agissait depuis des années sur le modèle de ses parents, dans une répétition

sans cesse du quotidien, notamment avec une addiction au travail. Le programme lui a permis de changer son regard sur lui-même et sur sa famille. Il souhaite à présent que les autres constatent son changement et que tous évoluent ensemble, selon la logique des « systémies » familiales.

Pour le Dr Antoinette Fouilleul, psychiatre des hôpitaux et administratrice de l'ANPAA, promotrice en France du programme : *« ce programme est novateur dans le fait qu'il vise à habiliter les participants à découvrir émotionnellement le lien entre leur vécu familial et la souffrance vécue aujourd'hui, afin de construire eux-mêmes leurs propres actions pour briser ce cycle de transmission, et se donner plus de liberté dans l'éducation donnée aux enfants. Au lieu de masquer ou calmer les symptômes, il vise à comprendre les causes et les émotions qui les entretiennent pour agir de façon plus adéquate aux situations difficiles. »*

Dans le rapport, le rôle essentiel des équipes en tant qu'animateur et accompagnant est également souligné. Le succès du programme n'a été possible que grâce à l'engagement des équipes, aussi bien en amont avec leur participation à la formation spécifique mise en œuvre, que pendant le programme.

Pour les animateurs du dispositif : *« ce programme permet de resituer l'addiction dans un contexte plus large. Découvrir l'histoire familiale des personnes permet de mieux comprendre les causes de cette addiction. Cela nous permet aussi d'accompagner les personnes de manière plus optimale, en prenant en compte l'individu dans tous ses aspects : image de soi, relations aux autres, culpabilité et ressentiments familiaux... Analyser et verbaliser la dynamique familiale leur permet de sortir du déni, puis de s'en libérer afin de redevenir pleinement responsable de son futur souhaité ».*

Selon Thierry Malbert, *« cet outil expérimenté et à la hauteur de l'enjeu en question »* mériterait d'être étendu aux publics qui participent aux actions de soutien à la parentalité. Selon le chercheur, le programme pourrait notamment être diffusé auprès des structures de soutien à la parentalité dans le département de La Réunion telles que le REAAP (Réseau d'Ecoute et d'Appui aux Parents).

Le programme « Une affaire de famille ! » va se poursuivre à La Réunion et pourra être étendu à d'autres difficultés de fonctionnement familial (relations insatisfaisantes, addictions, dépressions, dépendance affective, violence...).

#### **QU'EN PENSENT LES PARTICIPANTS ?**

*« Je suis contente de ce programme, cela m'a fait prendre conscience de mon fonctionnement et sortir de ma culpabilité, apprendre à relativiser et à s'aimer soi-même ».*

*« Ce dispositif m'a changé car je fais attention aux événements et à mes paroles avec ma famille. Donc, je réagis différemment et cela se répercute sur les autres. Je parle et j'agis différemment par rapport à avant. »*

[Télécharger l'édito du Dr Antoinette Fouilleul, promotrice en France du programme](#)

**Pour toute information et renseignements :**

**ANPAA à La Réunion - Service prévention formation : 06 93 93 44 84**

\*\*\*

### A propos de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie.

L'ANPAA est un acteur majeur du secteur français de l'addictologie avec plus de 90 établissements et équipes de prévention, de soins et d'accompagnement dans 72 départements et à l'île de la Réunion. Son domaine d'action couvre l'ensemble des produits, activités et conduites addictives : usage, usage détourné et mésusage d'alcool, tabac, drogues illicites et médicaments psychotropes, pratiques de jeu excessif et autres addictions sans produit. A la Réunion, l'ANPAA gère 4 centres de soins (CSAPA) et un service de Prévention-formation. Elle **accompagne chaque année plus de 3000 personnes** et conduit des **actions de sensibilisation et formation auprès de 5 000 personnes**.